

# DÉBAT PUBLIC 3<sup>ème</sup> ligne de métro

12 SEPTEMBRE > 17 DÉCEMBRE 2016



## CAHIER D'ACTEUR DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

### Troisième ligne de métro : En route pour des projets solidaires !

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées regroupe les **mouvements associatifs**, coopératifs et mutualistes de l'ancienne région Midi-Pyrénées par l'adhésion des têtes de réseaux et des entreprises de l'ESS pour assurer au plan local la promotion et le développement de l'ESS.

Afin de contribuer à la réflexion sur la 3<sup>ème</sup> Ligne, la CRESS Midi-Pyrénées propose un cahier d'acteur basé sur les retours de certains de ses membres et sur sa propre connaissance du territoire et de ses enjeux. Le cahier se concentre principalement sur des questions d'aménagement du territoire, de prise en compte des besoins des habitants, citoyens et salariés, de services proposés ainsi que sur la question de l'impact social et environnemental du projet.

#### Le cahier est structuré en quatre parties :

1. Achats responsables : marchés publics, clauses sociales et environnementales
2. Ecomobilité et transports : des entreprises de l'ESS innovantes
3. Le métro : un espace de vie, de services et de liens
4. L'ESS : un poids économique important

#### Définition de l'ESS

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'**Économie Sociale et Solidaire** est « un **mode d'entreprendre et de développement économique** » regroupant les entreprises sous statuts d'associations, de coopératives, de mutuelles, de fondations ainsi que des sociétés commerciales remplissant un certain nombre de conditions cumulatives.

Les entreprises de l'ESS interviennent dans **tous les secteurs d'activité** : protection des personnes, logement, insertion sociale, lutte contre les inégalités, environnement, santé, services à la personne, culture, loisirs.

Elles **s'ancrent dans les territoires**, portent des **services de proximité** et créent des **emplois non délocalisables**.



Le projet de 3<sup>ème</sup> Ligne de Métro à Toulouse présente des enjeux majeurs pour les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, ses salariés et ses bénévoles : achats socialement responsables, articulation avec l'écomobilité, déplacements de ses salariés, services de proximité dans les stations de métro... Par leur capacité d'innovation (sociale, technologique, d'usage, d'activité...), leur ancrage territorial et leur connaissance du territoire, les entreprises de l'ESS peuvent contribuer activement au projet de troisième ligne de métro. La CRESS Midi-Pyrénées et ses membres sont honorés d'avoir été sollicités par la Commission Particulière du Débat Public, dans le cadre du débat public sur la 3<sup>ème</sup> ligne de métro, pour un temps d'expression spécifique dédié à l'ESS. La dynamique de participation citoyenne et des acteurs socio-économiques mise en œuvre par le CNDP correspond

*suite en page 2*

suite de la page 1

pleinement aux valeurs et principes de l'ESS. Le présent cahier d'acteurs est la suite logique de ce « focus groupe » dédié aux entreprises de l'ESS.

La richesse des échanges, les propositions et les avis des structures présentes démontrent la volonté des entreprises de l'ESS de soutenir un développement des territoires équilibré prenant en compte les avis et besoins de ses habitants.

**Elvire de Almeida Loubière**

*Présidente de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Midi-Pyrénées*



## 1. ACHATS RESPONSABLES : MARCHÉS PUBLICS, CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES...

L'article 13 de la Loi ESS du 31 Juillet 2014 rend obligatoire, pour les collectivités dont le total annuel des achats est supérieur à 100 millions d'euros, l'adoption et la publication d'un schéma de promotion des achats publics socialement responsables. Le Code des Marchés Publics 2016 conforte les clauses sociales et environnementales et crée de nouvelles possibilités pour les acheteurs publics : réservation de marchés pour les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et pour les entreprises de l'ESS, échanges préalables avec les opérateurs économiques...

La 3<sup>ème</sup> ligne de métro constitue une opportunité pour le maître d'ouvrage de construire un projet s'inscrivant pleinement dans une dynamique d'achats responsables (empreinte environnementale du projet, insertion par l'activité économique, entreprises locales) en lien avec des entreprises de l'ESS innovantes et exemplaires.

Il s'agit cependant de construire des marchés publics permettant aux entreprises de l'ESS de se positionner sur un projet de cette dimension : adaptation de lots aux capacités des acteurs, accompagnement des structures pour répondre en groupement, co-traitance avec des entreprises du BTP... On pourrait par exemple envisager la mise en place d'un allotissement par station pour permettre à des régies de quartiers de se positionner sur les stations à proximité de leur quartier.

### PAROLES D'ACTEURS : COORACE OCCITANIE

*« Dans le cadre des clauses sociales liées à l'exécution des marchés publics, on se concentre souvent sur la quantité. Aujourd'hui, dans certains marchés nous avons perçu une volonté de donner une place plus importante à la dimension qualitative : montée en compétences des salariés en parcours, construction de vrais parcours professionnels... Nous ne pouvons que saluer et encourager cette tendance qui, avec la réforme du Code des Marchés Publics, offre une palette d'outils aux acheteurs publics pour faire de la commande publique un levier pour l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. »*

### PAROLE D'ACTEURS : ENERCOOP MIDI-PYRÉNÉES

*« En tant que producteur et fournisseur d'énergie 100 % renouvelable et locale, notre coopérative ne peut que s'interroger sur la volonté de cohérence entre le développement de cette infrastructure sur notre territoire et son impact social et environnemental. Il ya, à travers la question énergétique une opportunité de cohérence des achats responsables qui allie mobilité et énergie. »*



## 2. ECOMOBILITÉ ET TRANSPORTS : DES ENTREPRISES DE L'ESS INNOVANTES

L'ecomobilité est une priorité pour le SMTC Tisséo comme en témoigne par exemple le PASS Ecomobilité. Mis en place cette année en partenariat avec Citiz (porté par la SCIC Mobilib), il permet aux salariés d'entreprises de bénéficier du service d'autopartage.

L'intérêt du modèle coopératif sur les enjeux de mobilité est particulièrement prégnant. Les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) permettent d'associer un ensemble large de parties prenantes (salariés, bénéficiaires collectivités, associations, entreprises hors ESS...) autour de projet commun. Cette structuration apparaît intéressante dans le cadre de problématiques transversales comme la mobilité.

Outre Citiz, et ses partenariats avec le SMCT et Toulouse Métropole sur l'autopartage, la SCIC Altern'Mobil propose une solution de transports de marchandises, de messageries et de courses alimentaires avec des véhicules électriques dans le centre-ville de Toulouse. Elle emploie des salariés en insertion (entreprise d'insertion). D'autres projets innovants portés par des structures de l'ESS émergent sur cette thématique.

Dans le cadre du projet de 3<sup>ème</sup> ligne, il serait donc pertinent d'associer en amont ces structures à une réflexion sur la complémentarité des moyens de transports. Les entreprises de l'ESS pourraient notamment être associées au sein du Comité d'Orientation des Transports Métropolitains.



## 3. LE MÉTRO : UN ESPACE DE VIE, DE SERVICES ET DE LIENS

### LES SERVICES DE PROXIMITÉ

La 3<sup>ème</sup> ligne est axée sur une dominante économique-territoriale. Il est donc primordial d'entamer une réflexion sur les opportunités de développement de nouveaux services

aux entreprises et à leurs salariés dans le périmètre des futures stations. Ces espaces peuvent être des atouts pour centraliser un ensemble de services de proximité dans les zones d'activité et/ou d'habitation desservies, et ainsi contribuer à la réduction des temps de déplacement.

Les entreprises de l'ESS proposent des réponses innovantes à des besoins de proximité : conciergeries solidaires et d'entreprises, crèches associatives inter-entreprises, AMAP, restaurants d'insertion... pouvant bénéficier aux usagers du métro.

L'enjeu du projet réside dans la mise en place d'une concertation suffisante pour permettre à l'ensemble des acteurs économiques (ESS ou non) de se positionner sur le projet.

Un dispositif comme la « Fabrique à Initiatives » porté par Toulouse Métropole et MPA peut être mobilisé. Elle permet, à partir d'une problématique identifiée sur un territoire de construire les solutions entrepreneuriales d'utilité sociale pouvant être mises en œuvre.



## LES STATIONS DE MÉTRO COMME FACTEUR DE LIEN SOCIAL ET CULTUREL

Les stations de métro offrent également des espaces à investir et à faire vivre pour créer du lien et de l'échange : activités culturelles, de loisirs, artistiques...

La phase d'aménagement des stations peut être une opportunité de construire avec les habitants, par un travail de concertation et d'animation, les solutions d'aménagement les plus adaptées à leurs besoins.

### PAROLES D'ACTEURS : ADEPES MIDI-PYRÉNÉES

« Le métro est, certes, un outil de déplacement mais ne pourrait-il pas être pensé comme un lieu d'expression de la citoyenneté? C'est un lieu utilisé par de nombreuses personnes qui pourrait offrir une visibilité importante à des expérimentations solidaires (offre culturelle, conciergerie, amap, sensibilisation à la transition écologique, Vivre Ensemble...) Faisons donc du métro un espace de société qui construit du lien ! »



## PAROLES D'ACTEURS : MOUVEMENT ASSOCIATIF LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

« Il semble complexe d'imaginer les évolutions de vie d'ici 2024. Il est important pour l'ensemble des parties prenantes du projet de décroisonner ses manières de penser et de travailler en ayant le plus possible une approche prospective. On observe dans nos dispositifs tels que le parcours ADRESS des projets émergents très innovants sur de nombreuses thématiques. L'ESS peut répondre aux évolutions et besoins de demain. »

## 4. L'ESS : UN POIDS ÉCONOMIQUE IMPORTANT



Chiffres-clés de l'ESS sur Toulouse Métropole

Source : Observatoire régional de l'ESS – CRESS Midi-Pyrénées, d'après Insee Clap 2014

Outre les produits et services que peut proposer l'ESS dans le cadre du projet de troisième ligne de métro, l'ensemble des entreprises de l'ESS du territoire est impacté par les projets de transports. Au vu de leur poids économique sur le territoire métropolitain (3 000 établissements employeurs, 33 000 salariés et 8 % des effectifs salariés), les besoins des entreprises de l'ESS et de leurs salariés doivent être pris en considération dans les décisions et les orientations en matière de transports.